

SANTÉ Initier les petits enfants à la natation risque de causer des lésions irréversibles

Attention: l'air de la piscine peut nuire aux **bébé**s

Catherine Riva

Plus un enfant se familiarise tôt avec l'eau, plus il a de chances de s'y sentir bien et d'apprendre spontanément à nager. Telle est en tout cas la thèse que les jeunes parents entendent régulièrement autour d'eux et que vient relayer en toute saison une offre pléthorique d'initiation précoce à la natation. Résultat: les enfants fréquentent les piscines de plus en plus tôt, notamment les établissements fermés où les bassins sont plus chauds. Lancée dans les années 1970, la pratique des «bébés nageurs» et ses nombreux dérivés ont la cote.

Mais le petit qui apprend dès sa plus jeune enfance à se sentir comme un poisson dans l'eau paie souvent un prix très lourd. Du moins si l'on en croit les résultats inquiétants d'une étude épidémiologique menée ces dernières années à Bruxelles auprès de plus de 300 enfants.

«Si l'air ambiant de la piscine dégage une forte odeur de chlore, il faut absolument éviter d'y aller avec des enfants de moins de 7 ans»

Alfred Bernard, professeur en toxicologie et chargé de recherche à l'Université catholique de Louvain

Selon ces recherches, menées par Alfred Bernard, professeur en toxicologie et chargé de recherche à l'Université catholique de Louvain, la pratique des «bébés nageurs», notamment en piscine couverte, serait nocive et déconseillée. Il s'explique.

– Dans quel état étaient les poumons des enfants que vous avez examinés?

– Nous avons été frappés d'observer une grosse différence entre les enfants qui ont pratiqué la natation précoce et ceux qui ont appris à nager plus tard. Sur ces 341 jeunes Bruxellois âgés entre 8 et 12 ans, quarante et un étaient d'anciens «bébés nageurs» qui avaient suivi des séances avant l'âge de 2 ans. Or, dix ans plus tard, ces enfants présentent des troubles importants de perméabilité du poumon. On observe chez eux une perte de l'ordre de 20% des cellules de Clara, ces cellules souches qui protègent le poumon contre les polluants. Ce constat est extrêmement inquiétant, quand on sait qu'il faut plusieurs années de tabagisme pour en perdre de 20% à 30%!

– C'est tout?

– Non. Nous avons encore découvert que 23% de ces ex-«bébés nageurs» souffrent d'asthme d'effort (contre 11% dans l'autre groupe) et 60% d'entre eux font des bronchites à répétition, alors



POLLUÉ La trichloramine que l'on inhale dans les piscines couvertes peut causer de graves lésions aux poumons des petits. Zena Holloway/zefa/Corbis

que ce même taux est de 37% chez les autres enfants.

– A quoi sont dues ces lésions?

– Surtout à la trichloramine, que l'on inhale dans les piscines couvertes. La trichloramine est un gaz non soluble, responsable de l'«odeur de piscine» typique des établissements fermés. Elle se libère instantanément dans l'atmosphère lorsque le chlore qui sert à désinfecter l'eau des bassins détruit les matières organiques apportées par les baigneurs. Or plus l'eau est chaude, plus le bassin est pollué, et plus il se forme de trichloramine: les taux sont ainsi toujours plus élevés au-dessus des petits bassins où barbotent les enfants. En d'autres termes, les enfants et les bébés sont soumis à une exposition maximale! On a longtemps pensé que la trichloramine n'irritait que les yeux et la gorge. Notre étude démontre qu'elle affecte aussi le poumon profond.

– L'air des piscines n'est donc pas contrôlé...

– Non, et c'est un gros problème. Suite à mes recherches, une norme a été bien édictée à Bruxelles, mais c'est une exception. L'inertie qui a cours ailleurs est d'autant plus regrettable que les piscines couvertes ont des plafonds de plus en plus bas pour des raisons d'économie d'énergie. Le volume d'air à chauffer y

est donc moindre, mais la concentration en trichloramine plus importante et les systèmes de ventilation prévus sont souvent insuffisants pour garantir une bonne qualité de l'air. Autre fait inquiétant: les piscines où l'air est le plus mauvais sont des établissements fréquentés surtout par des enfants, comme les piscines scolaires et les piscines des petites communes.

– Pourquoi n'observe-t-on pas les mêmes lésions chez les adultes?

– Un adulte ventile moins qu'un enfant par kilo, son arbre respiratoire est mature et il nage dans le grand bassin, là où la dilution est plus importante. Chez l'enfant, en revanche, avant 6 ou 7 ans, les poumons sont encore en maturation et extrêmement fragiles. Dernière différence majeure: les adultes choisissent le moment où ils sortent de l'eau et quittent la piscine, notamment s'ils ressentent une gêne. Les bébés et les enfants, eux, n'ont pas le choix, même s'ils n'aiment pas, même si «ça pique». Enfin, certains adultes régulièrement exposés à la trichloramine présentent bel et bien des lésions comparables: les champions de natation et les maîtres nageurs.

– Comment se fait-il que l'on évoque ce risque maintenant seulement alors que l'on désinfecte au chlore depuis des décennies?

– Je pense que les effets bénéfiques du sport ont tendance à nous rendre aveugles! La natation fait du bien, c'est un fait démontré. Mais ses bénéfices ne constituent en rien un antidote aux gaz toxiques. Nos connaissances actuelles sur la trichloramine sont encore très lacunaires, mais nous faisons des observations de plus en plus troublantes, qu'ont d'ailleurs confirmées d'autres recherches menées en Scandinavie. La prudence est donc de mise. Surtout lorsqu'il s'agit d'une population aussi vulnérable que les bébés et les enfants.

– Que recommandez-vous aux parents?

– Si l'air ambiant de la piscine dégage une forte odeur de chlore, il faut absolument éviter d'y aller avec des enfants de moins de 7 ans. S'il y a des

antécédents familiaux d'allergies respiratoires ou d'asthme, il faut renoncer à fréquenter les piscines couvertes au chlore. Et, enfin, il faut faire pression pour que les établissements se dotent de systèmes de ventilation efficaces qui s'alignent sur la norme américaine. Cette dernière prévoit un renouvellement complet de l'air huit fois par jour, ce qui, en passant, représente des coûts énormes! C'est un point qui devrait d'ailleurs faire réfléchir les autorités: certes, le chlore est un désinfectant extrêmement efficace et bon marché, mais les mesures qui permettent de diminuer les risques qu'il fait courir aux poumons, elles, ne le sont pas. La question des alternatives doit donc être rediscutée à fond, car elles existent.

PUBLICITÉ



your new fragrance

man eau de toilette 50 ml after shave balm 50 ml hair and body wash 200 ml
woman eau de toilette 50 ml body lotion 200 ml shower gel-mousse 200 ml
www.navyboot.ch

Et en Suisse?

En Suisse comme en Belgique, la qualité de l'air des piscines couvertes n'est pas soumise à une norme précise et le taux de trichloramine ne fait l'objet d'aucun contrôle. Ce sont les Laboratoires cantonaux qui sont chargés de surveiller au niveau microbiologique et pH la qualité de l'eau des établissements publics et scolaires.

Par ailleurs, les normes concernant les produits chimiques utilisés pour assurer une bonne qualité de l'eau varient d'un canton à l'autre. «Mais

les produits utilisés en Suisse pour le traitement des eaux de piscine font l'objet d'une autorisation très stricte», rappelle Bernard Klein, chimiste cantonal vaudois, qui «suppose» que la question de la trichloramine est aussi retenue pour autoriser tel ou tel produit, «même si c'est avant tout la propreté de l'eau qui est déterminante», admet-il. Et qu'en est-il des bains thermaux, très appréciés des familles? Là aussi, les normes concernant les produits utilisés pour assurer la

qualité microbiologique et le pH de l'eau varient. Mais ces eaux sont chlorées, elles aussi et plus chaudes que celles que l'on trouve en piscine, ce qui devrait favoriser également la formation de trichloramine, notamment dans les parties fermées des établissements. A noter que, dans le canton de Vaud, l'accès aux bains thermaux n'est autorisé pour les enfants qu'à partir de 4 ans, la chaleur de l'eau pouvant se révéler néfaste pour le système cardio-vasculaire des petits.